

A photograph of two Valmet workers, a woman on the left and a man on the right, both wearing white safety helmets and high-visibility green and grey work jackets. They are smiling and looking towards the right. The woman is holding a tablet computer. The background is a blurred industrial setting. A semi-transparent grey geometric shape is overlaid on the left side of the image.

Code de conduite Valmet

Valmet 

Code de conduite Valmet

Cher collègue et partenaire de Valmet,

Chez Valmet, nous considérons l'honnêteté et l'intégrité comme les pierres angulaires de toute action, s'inscrivant dans une façon de faire durable.

Afin de nous guider sur le droit chemin, nous disposons d'un ensemble de règles réunies dans le Code de conduite Valmet. Ce Code de conduite définit les principes moraux et éthiques, les responsabilités et les pratiques que nous devons observer dans nos activités – que ce soit sur le plan individuel, de l'équipe ou en tant qu'entreprise.

L'objectif du Code de conduite est de protéger les activités de Valmet en informant l'ensemble du personnel, ainsi que les intervenants extérieurs à l'entreprise, sur les attentes et les exigences de celle-ci.

Dans nos différents domaines d'activité, nous sommes perçus et considérés comme un leader mondial, engagé en faveur de la durabilité. Nous souhaitons nous assurer que nous resterons à la hauteur de la confiance que nous portent nos partenaires et de leurs attentes futures. Pour ce faire, nous nous appuyons sur nos valeurs et sur notre Code de conduite, qui nous guident dans nos décisions, ainsi que sur la recherche de plus de durabilité, qui constitue le cœur de notre stratégie d'entreprise et de nos opérations.

L'approche globale choisie par Valmet en matière de durabilité nous aide à lutter contre les risques, à améliorer notre rentabilité et à soutenir la croissance de nos activités. Nous nous assurons que l'ensemble de nos opérations et actions sont en conformité avec les lois et réglementations en vigueur, et se montrent responsables sur le plan sociétal.

Le présent livret récapitule les éléments les plus importants du Code de conduite et nous rappelle les règles à suivre chez Valmet. Le Code de conduite Valmet s'applique à tous les niveaux de l'entreprise, dans tous les pays et en tout temps, sans aucune exception.

Le Code de conduite Valmet est diffusé auprès de nos employés, de nos partenaires, de nos fournisseurs et de nos contacts professionnels. Il appartient à chacun de consulter le Code de conduite et d'en appliquer les règles dans tous les aspects de son travail quotidien.

PASI LAINE

Président et directeur général
Valmet



Sommaire

4 Nos valeurs

5 Principes internationaux

8 Principes relatifs à la conduite des affaires

- Intégrité
- Conformité à la législation et à la réglementation
- Libre concurrence et conformité à la législation anti-trust
- Transparence et ouverture
- Propriété intellectuelle et actifs de l'entreprise
- Confidentialité des données
- Refus de la corruption

15 Facteur humain, société et environnement

- Respect des droits humains
- Égalité des chances, diversité et inclusion
- Environnement de travail respectueux
- Protection de la santé, de la sécurité et du bien-être
- Implication dans la communauté et sponsoring
- Responsabilité environnementale
- Durabilité des produits et services
- Qualité des produits et services
- Chaîne logistique durable

25 Signalement des conduites inappropriées

Nos valeurs

Les valeurs partagées par tous les acteurs de Valmet constituent la base même de toutes nos activités et c'est sur ces valeurs que repose notre Code de conduite.

Nos valeurs nous guident et façonnent notre comportement ; elles nous lient à notre mission, notre stratégie, nos objectifs et notre vision – « **Valmet's Way Forward** ».



Clients

Nous faisons progresser les performances de nos clients.



Renouvellement

Nous favorisons le développement d'idées nouvelles pour créer le futur



Excellence

Nous nous améliorons tous les jours pour produire des résultats.



Facteur humain

Nous travaillons ensemble pour faire la différence.

Nos valeurs ayant été définies en interne, nous les vivons également de l'intérieur, au travers de nos rôles et de nos tâches.

Mettez-vous au défi de trouver le sens de nos valeurs dans votre travail quotidien et mettez au défi vos collègues d'incarner ces valeurs !

Nos valeurs sont promues à travers nos rôles de responsables et d'employés, dans lesquels nous mettons en avant les comportements facteurs de performance, d'engagement et de développement, aussi bien sur le plan individuel qu'en matière d'encadrement. En se conformant à ces rôles, nous contribuons chacun à notre niveau à la réussite de Valmet.

Principes internationaux

En tant qu'acteur international des secteurs de la technologie et des services, Valmet mène des actions susceptibles d'impacter de nombreuses communautés dans le monde. Nous nous efforçons de garantir que l'ensemble de nos opérations s'avère responsable sur le plan sociétal et que nous appliquons les mêmes standard partout dans le monde. Nous nous engageons à soutenir et promouvoir des principes universels tels que :

- Les Objectifs de développement durable et le Pacte mondial de l'ONU
- La Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU
- Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales





Principes relatifs à la conduite des affaires

Intégrité

- Pour Valmet, l'intégrité passe par l'honnêteté et par des principes moraux forts.
- L'intégrité est fondamentale à toutes nos actions, toutes nos déclarations et toutes nos publications. Elle constitue un aspect essentiel de notre durabilité.

Règles à suivre :

- Respectez vos promesses et vos engagements.
- Soyez honnêtes et justes en toute affaire.



**Demandez-vous si vous
assumerez vos actions
une fois celles-ci rendues
publiques.**

Réfléchissez avant d'agir.

Prenez des décisions justes.



Conformité à la législation et à la réglementation

- Nous nous engageons à respecter pleinement toutes les lois et réglementations nationales et internationales en vigueur.
- Nous attendons également de nos fournisseurs, de nos agents, de nos conseillers et de nos autres partenaires professionnels qu'ils se conforment pleinement à toutes les lois et réglementations en vigueur.
- Si ces dernières se révèlent ambiguës, nous recherchons l'avis des meilleurs experts disponibles.

Règles à suivre :

- Conformez-vous pleinement à toutes les lois et réglementations en vigueur.
- N'acceptez aucune entorse à la législation et à la réglementation de la part de nos fournisseurs, de nos agents, de nos conseillers et de nos autres partenaires professionnels.

Libre concurrence et conformité à la législation anti-trust

- Nous soutenons et encourageons la libre concurrence et l'indépendance des marchés. Par conséquent, nous refusons toute négociation ou accord avec nos concurrents en matière de tarification, de partage des marchés ou d'autres activités similaires.
- Nous ne nous engageons pas dans des relations commerciales susceptibles de donner lieu à des conflits d'intérêts.

Règles à suivre :

- En matière de concurrence, respectez la législation en vigueur dans les pays dans lesquels nous opérons et suivez nos Recommandations internes sur la concurrence.
- N'échangez pas d'informations professionnelles sensibles avec nos concurrents.
- Dans les cas où votre vie privée ou vos relations personnelles sont susceptibles d'impacter votre prise de décision, confiez celle-ci à un(e) collègue ne possédant aucun lien de ce type et documentez le processus.



En cas de doute, prenez conseil auprès d'un(e) juriste.



Évitez tout conflit d'intérêts.

Transparence et ouverture

- Nous fournissons à nos parties prenantes des informations sur notre statut et nos performances, de manière simultanée et égale, transparente et ouverte, sans préférence ou favoritisme à l'égard d'un groupe ou d'un individu, et conformément à la législation, à la réglementation, ainsi qu'aux pratiques relatives aux marchés boursiers.
- Nous promovons une culture de transparence et d'ouverture dans notre façon de travailler.

Règles à suivre :

- N'utilisez pas des informations internes de manière directe ou indirecte dans vos activités sur les marchés boursiers.
- Exprimez-vous et encouragez les autres à exprimer leurs opinions.
- Tenez compte des recommandations de Valmet concernant les réseaux sociaux.
- Restez en permanence en contact avec les autorités et les organisations non gouvernementales afin de développer et d'entretenir un lien ouvert et direct avec la société.



Propriété intellectuelle et actifs de l'entreprise

- Nous accordons de l'importance à la création, ainsi qu'à la protection des connaissances et de la propriété intellectuelle.
- Nous agissons de manière à préserver la propriété intellectuelle de Valmet et n'autorisons aucun accès non autorisé à celle-ci.
- Nous respectons la propriété intellectuelle des tiers et n'essayons pas de nous l'accaparer par des moyens illicites.
- Nous préservons les informations confidentielles, les systèmes informatiques et les technologies, ainsi que les actifs physiques de Valmet, contre tout risque de perte, de vol ou d'utilisation frauduleuse.

Règles à suivre :

- Traitez toutes les informations d'ordre confidentiel ou sensible avec la plus grande précaution.
- Utilisez les équipements et applications électroniques fournis par Valmet pour les activités de l'entreprise uniquement.
- Prenez connaissance de notre Politique d'utilisation des équipements informatiques et appliquez-la.



Confidentialité des données

- Nous respectons le droit à la vie privée des personnes en traitant les données à caractère personnel conformément à la législation en vigueur et aux principes de l'entreprise.
- Nous connaissons la réglementation en matière confidentialité des données, et nous collectons et traitons les données à caractère personnel uniquement aux fins nécessaires à notre activité.

Règles à suivre :

- Ne traitez et ne conservez des données à caractère personnel qu'à des fins légitimes et justifiées.
- Traitez toujours les données à caractère personnel avec la plus grande précaution.
- Mettez en place des mesures adaptées de protection des données à caractère personnel contre toute perte ou toute consultation ou modification non autorisée.

Refus de la corruption

- Nous ne tolérons absolument pas la corruption, sous quelque forme qu'elle se présente.
- Nous nous engageons à conduire nos activités dans le respect de la législation anti-corruption en vigueur.
- Nous ne faisons pas des affaires avec des consultants, des agents, des fournisseurs ou tout autre partenaire professionnel qui ne respectent pas pleinement la législation et la réglementation anti-corruption.

Règles à suivre :

- Prenez connaissance de notre Politique de lutte contre la corruption et appliquez-la.
- Ne vous engagez pas dans des relations commerciales susceptibles de donner lieu à des conflits d'intérêts et consultez toujours votre responsable si vous pensez être dans une situation de conflit d'intérêts. Assurez-vous de documenter par écrit sa décision.
- N'offrez, ne promettez ou n'acceptez aucun cadeau à des ou de la part de partenaires commerciaux si leur valeur est disproportionnée par rapport à celle des cadeaux d'usage en matière d'hospitalité.
- Ne versez pas de pots-de-vin ou n'accordez pas de rabais dans le but d'obtenir ou de conserver un marché.
- Ne soudoyez pas les autorités afin d'obtenir une décision favorable ou des services.
- Refusez de soutenir ou de participer à des activités de blanchiment d'argent, quelles que soient les circonstances et où que vous vous trouviez dans le monde.

Facteur humain, société et environnement



Respect des droits humains

- Nous respectons les droits humains et comprenons que leur promotion est essentielle à la poursuite de notre activité.
- Les droits humains s'appliquent à tous les employés, fournisseurs, agents, conseillers et autres partenaires professionnels.
- Nous soutenons le droit de nos employés à la liberté d'association et de négociation collective, et nous encourageons un dialogue ouvert et actif avec nos employés et leurs délégations représentatives.

Règles à suivre :

- Prenez connaissance de ce qu'implique le respect des droits humains et de la Déclaration sur les droits humains de Valmet.
- Respectez les cultures et coutumes locales, les valeurs des populations et sociétés locales, où que vous vous trouviez.





Égalité des chances, diversité et inclusion

- Nous sélectionnons et nommons les employés sur la base de leurs qualifications et compétences personnelles pour le poste visé.
- Nous ne tolérons aucune discrimination envers un employé sur la base de son sexe, de son âge, de sa race, de sa religion ou de ses croyances, de son appartenance ethnique ou de son origine nationale, de son statut marital/civil, de son orientation sexuelle ou de son handicap.
- Nous apprécions la diversité des horizons de nos employés, de leurs talents, de leurs idées, de leur éducation et de leur expérience. Nous pensons que cette diversité contribue à notre réussite et à notre durabilité en favorisant l'innovation, la flexibilité et la capacité à communiquer avec nos parties prenantes.

Règles à suivre :

- Conformez-vous à notre Politique sur la diversité et l'égalité des chances.
- Constituez des équipes dont les membres sont issus d'horizons divers et dotés de compétences différentes.
- Dans vos interactions avec vos collègues, faites preuve de respect et n'excluez personne.

Environnement de travail respectueux

- Nous considérons le travail d'équipe comme une part importante de la réussite de notre organisation. Lorsque nous travaillons ensemble, nous nous traitons avec respect, courtoisie et équité.
- Nous estimons et préservons notre droit à travailler dans un environnement exempt de toute forme de harcèlement.
- Nous ne tolérons, de la part de nos employés, de nos clients, de nos partenaires ou de toute personne associée à nos activités, aucune conduite constituant un harcèlement, une menace, une perturbation ou une interruption du travail d'autrui, ou générant un environnement de travail oppressant, offensif, abusif ou hostile.

Règles à suivre :

- Respectez le point de vue des autres dans toutes vos activités quotidiennes.
- Respectez le travail des autres.
- Respectez les différences culturelles.
- Ne tolérez aucune forme de harcèlement, y compris l'intimidation, la violence, le harcèlement sexuel, les réprimandes ou les abus de toute sorte.



Protection de la santé, de la sécurité et du bien-être

- Nous sommes tous responsables de la sécurité, de l'hygiène et de la bonne tenue de notre environnement de travail, où qu'il se trouve.
- Nous sommes convaincus que tous les incidents peuvent être évités grâce à une culture de la sécurité forte, une gestion des risques efficaces et une amélioration continue – afin de tendre toujours vers notre objectif « zéro accident ».
- Nous démontrons que la sécurité passe avant tout en travaillant de manière sûre, en participant aux ateliers autour de la santé et de la sécurité, et en veillant les uns sur les autres.
- Nous attendons de chacun de nos collègues qu'ils respectent et se conforment à nos engagements et exigences en matière de santé et de sécurité.

Règles à suivre :

- Veillez à toujours comprendre les risques en matière de santé et de sécurité inhérents à vos activités quotidiennes, ainsi que les actions que vous mettez en œuvre pour les prévenir.
- Assurez-vous de toujours être apte à effectuer vos tâches quotidiennes.
- Conformez-vous aux lois et à la réglementation en matière de sécurité et de santé, à notre Politique HSE, à nos normes de sécurité minimum et à nos procédures systémiques de gestion globales.
- N'entreprenez aucune action dangereuse ou pour laquelle vous n'avez pas été formé(e).
- Signalez tout incident, quasi-incident ou observation relative à la sécurité afin de nous permettre d'améliorer nos opérations.

**Les retours concernant
la sécurité sont
importants.**

Donnez l'exemple.

**Soyez un modèle en
matière de santé et de
sécurité.**



Implication dans la communauté et sponsoring

- Nous reconnaissons que notre présence croissante sur les marchés émergents renforce notre responsabilité envers les communautés locales dans le monde.
- Nous encourageons l'ensemble de nos unités et de notre personnel à participer aux programmes communautaires œuvrant pour le bien commun.
- Nous soutenons les programmes associés aux activités destinées à la jeunesse, aux sciences et à la recherche, à la culture, à la protection de l'environnement et à la préservation de la nature.
- Aucun paiement ou don n'est autorisé à destination de partis politiques ou de politiciens.

Règles à suivre :

- Prenez connaissance des Principes de Valmet en matière de sponsoring et de donations, et appliquez-les.
- Ne sponsorisez que des projets largement reconnus et respectés.
- Ne sponsorisez pas de projets ou d'initiatives en lien avec un courant politique, une religion ou toute autre organisation dont l'idéologie est controversée. Ne sponsorisez aucune compétition nationale ou internationale, ni aucun sport professionnel.
- Ne sponsorisez aucune activité en conflit avec les principes du développement durable.



Responsabilité environnementale

- Nous comprenons l'impact environnemental de notre travail et la façon dont nous contribuons à notre mission de conversion de ressources renouvelables en résultats durables.
- Nous intégrons les principes et pratiques de gestion environnementale saine dans tous les aspects de notre activité.
- Nous nous attachons à améliorer en permanence l'efficacité de nos opérations, tout en réduisant l'empreinte environnementale de notre chaîne de valeur conformément aux meilleures pratiques.

Règles à suivre :

- Ayez conscience des éventuelles exigences ou recommandations environnementales applicables à votre travail.
- Contribuez à la réalisation de nos objectifs environnementaux et à nos opérations durables par votre comportement.
- Signalez les risques et incidents environnementaux afin de nous permettre d'améliorer nos opérations.
- Dialoguez activement avec nos fournisseurs, clients et autres partenaires professionnels sur les façons de réduire l'impact environnemental de nos opérations et de notre chaîne de valeur.



Durabilité des produits et services

- Nous nous engageons à fournir à nos clients des produits et services sûrs, efficaces et fiables.
- Nous nous efforçons de reconnaître activement les besoins de nos clients et d'augmenter l'efficacité de notre production et la sécurité de nos activités, d'élargir notre base de matières premières, d'améliorer la qualité et la durabilité de nos produits finis, et de développer des innovations sans précédent.
- Nous améliorons en permanence l'efficacité énergétique de nos solutions dans nos centres de recherche. Nous offrons à nos clients un support tout au long du cycle de vie des produits, afin d'assurer les meilleures performances environnementales sur le long terme.
- Nous éduquons nos clients et les encourageons à utiliser les produits qu'ils nous achètent de manière respectueuse de l'environnement.
- Nous encourageons l'ensemble de notre personnel à participer à l'innovation et à la recherche de moyens pour réduire l'impact environnemental de nos produits et services.

Règles à suivre :

- Travaillez chaque jour à offrir à nos clients des solutions économes en eau, en énergie et en matières premières, faiblement génératrices de déchets et d'émissions, et capables d'utiliser des ressources renouvelables.
- Engagez-vous activement et collaborez avec nos clients, les instituts de recherche et les universités afin de recueillir des informations sur les besoins de nos clients en termes de durabilité et afin de développer de nouvelles solutions pour le marché.
- Attachez-vous à améliorer les performances et le rendement de notre portefeuille de produits existant.
- Écoutez attentivement les retours des clients afin d'identifier les besoins futurs et de les aider à innover.



Qualité des produits et services

- Nous nous engageons à un niveau de qualité élevé dans les opérations que nous menons et les produits et services que nous fournissons à nos clients.
- Nous collaborons étroitement avec nos clients afin de comprendre leurs besoins et leurs attentes, afin de garantir des relations professionnelles durables.
- Nous développons en continu notre système de gestion afin de permettre un fonctionnement harmonieux de l'ensemble de notre chaîne de valeur.
- Nous nous engageons tous, au niveau personnel, pour la qualité de notre travail et son amélioration continue.

Règles à suivre :

- Attachez-vous à livrer la qualité promise.
- N'acceptez pas de qualité médiocre.
- Livrez les produits et services de manière sûre et durable.



Chaîne logistique durable

- Nous attendons de nos fournisseurs et de nos sous-traitants qu'ils fassent preuve de standards éthiques élevés et qu'ils se conforment à notre Politique de durabilité de la chaîne logistique.
- Nous surveillons activement le respect de la durabilité par nos fournisseurs.
- Nous nous efforçons de minimiser l'empreinte environnementale de notre chaîne de valeur, en collaboration avec nos fournisseurs.

Règles à suivre :

- Exigez de tous les partenaires et fournisseurs qu'ils se conforment à la Politique de durabilité de la chaîne logistique de Valmet.
- Prenez connaissance de la Politique de durabilité de la chaîne logistique de Valmet et des recommandations associées.
- Connaissez vos fournisseurs et autres partenaires professionnels.



A close-up photograph of several hands pulling on a thick, light-colored rope. The hands are positioned in a line, suggesting a team effort or a group activity. The background is blurred, showing more people and what appears to be an outdoor setting with green grass. The overall tone is positive and collaborative.

Signalement
des conduites
inappropriées

Signalement des conduites inappropriées

- Nous encourageons nos employés et parties prenantes à s'exprimer et à faire part de leurs inquiétudes sérieuses. Les employés sont encouragés à contacter leurs superviseurs, leurs supérieurs ou toute autre personne appropriée en cas de doute quant à la meilleure décision à prendre dans certaines situations particulières. Demandez avant d'agir.
- Il incombe aux employés de signaler toute éventuelle violation de notre Code de conduite à leur supérieur ou aux services RH, juridique ou d'audit interne.
- Valmet propose un canal Web et un centre d'appel anonymes pour le signalement des suspicions de violation de notre Code de conduite. Ces dispositifs permettent aux employés de Valmet et aux autres parties prenantes de signaler toute violation de manière anonyme et dans leur langue maternelle. Ces dispositifs sont gérés par un prestataire externe et sont conçus pour garantir l'anonymat des intervenants.
- Nous ne tolérerons aucune forme de représailles contre les personnes ayant fait part de leurs inquiétudes ou nous ayant assistés dans l'étude d'éventuelles violations.
- Nous garantirons une totale confidentialité à toute personne signalant d'éventuelles violations. Les personnes signalant de bonne foi une éventuelle violation ne recevront pas de récompense et ne feront l'objet d'aucune sanction.
- Les personnes se rendant coupables de violation de nos politiques et/ou du présent Code de conduite, ainsi que les personnes qui n'auront pas détecté ou signalé ces situations, se verront infliger des sanctions disciplinaires appropriées.



En cas de violation suspectée ou avérée, signalez le problème.

Les actes dont vous êtes témoin sont-ils conformes à notre Code de conduite et à nos valeurs ?

Le présent Code
de conduite est applicable à tous,
partout, en permanence.